

cette question hier et les Canadiens veulent une réponse aujourd'hui.

L'hon. Paul Dick (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur le Président, les Canadiens obtiennent des réponses, mais malheureusement, le député n'écoute pas.

La traduction de manuels techniques extrêmement complexes n'a rien à voir avec la traduction simultanée dans cette enceinte. Nous voulons nous assurer d'obtenir de bonnes traductions. Nous ne sommes absolument pas disposés à mettre en danger la sécurité des hommes et des femmes qui travaillent à bord de nos navires; ainsi, nous voulons éviter que les versions anglaise et française des manuels qui expliquent le fonctionnement du navire sophistiqué en question, comportent des inexactitudes ou diffèrent légèrement, à cause d'erreurs de traduction. En vertu de la loi, les documents en question doivent être traduits et nous croyons que les francophones ne devraient pas être pénalisés lorsqu'il s'agit de travailler sur ces navires.

* * *

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Sciences et de la Technologie.

Le Conseil national de recherches du Canada a des laboratoires dans toutes les provinces sauf l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Dans son plan quinquennal, le CNRC déclarait qu'il aimerait construire de grands laboratoires en Alberta. Ces laboratoires contribueraient à la vitalité économique de l'Alberta et nous aideraient à diversifier notre économie comme nous nous y employons.

Voici ma question: quand le gouvernement créera-t-il des installations d'envergure pour le CNRC en Alberta?

L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences): Monsieur le Président, il m'est impossible de donner une réponse catégorique, mais je peux dire au député que le plan quinquennal du CNRC a été approuvé, que ses projets d'activités dans les régions ont tous reçu un accord de principe et que nous continuons l'élaboration des plans de mise en oeuvre de ses activités en région. Lorsque ces plans seront terminés, nous étudierons alors la question du financement.

Questions orales

[Français]

LES ENTENTES EN MATIÈRE DE MAIN-D'OEUVRE

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Le partage des compétences en matière de main-d'oeuvre crée un chevauchement généralisé des programmes et un gaspillage extraordinaire de ressources humaines et financières. C'est pourquoi le Québec réclame le rapatriement de ses pouvoirs. Cependant, à court terme, c'est-à-dire d'ici le 31 mars, les ententes entre le Québec et le fédéral viennent à échéance.

Je demande donc à M^{me} la ministre si ces ententes qui impliquent des sommes de 433 millions de dollars seront reconduites de façon transitoire afin de ne pas pénaliser les Québécois et Québécoises en chômage, plus particulièrement à Montréal qui est la ville ayant le plus haut taux de chômage au Canada?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, les fonctionnaires des deux niveaux de gouvernement ont discuté, pendant longtemps, les termes de l'entente qui se terminera à la fin mars. Mais nous avons dit souvent que le gouvernement canadien ne négocie pas morceau par morceau avec la province de Québec, c'est clair.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, je ne demande pas de négocier le rapatriement total, je demande la reconduction des ententes actuelles dans le cadre constitutionnel actuel qui impliquent des sommes de 433 millions de dollars.

Je veux donc savoir si la ministre a l'intention de reconduire de façon transitoire ces ententes dans le plus profond respect de la lettre et de l'esprit des ententes actuelles. C'est clair, comme question.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que la ministre a donné la réponse qui s'impose. Nous ne sommes pas d'avis, nous ne partageons pas l'opinion du député quant aux effets dramatiques qu'il annonce sans consultation préalable avec la population.

D'ailleurs, je ne suis pas le seul à penser cela. Dans un article du *Vancouver Sun* du 15 mars, le sous-chef du Bloc québécois, M. Lapierre dit—et je le cite—c'est une citation intéressante, laquelle je recommande au député de lire: «Eh bien, tant que le contrat politique n'aura pas changé, je reste Canadien» a déclaré jeudi, le leader à la Chambre du Bloc québécois, «je suis encore Canadien,